



Réunion du 14 décembre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 77
Nombre de votants : 90

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier DARRACQ (suppléant de Michel JESER), Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAIVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Jean-Pierre HOURCLE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Fabien LARRIVIERE, Catherine LEYGUES, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT et Francis LAYUS

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Bénédicte ALCETEGARAY (pouvoir à Henri POUSTIS), Mathias DUCAMIN, Michel DARETTE (pouvoir à Didier REY), Daniel BOULIN (pouvoir à Francis LARROQUE), Michel JESER, Albert LASSERRE-BISCONTE, Jean-Luc NOURY (pouvoir à Pierre MUCHADA), Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Dominique LALANNE (pouvoir à Bernadette PRADA), Valérie MARQUEHOSSE (pouvoir à Jean-Pierre HOURCLE), Bernard MELIANDE (pouvoir à Yves DARRIGRAND), Jean-Marc TERRASSE (pouvoir à Philippe GAUDET), René LACABE (pouvoir à Claude ESCOFET), Franck VIREBAYRE-GASTON, David HABIB (pouvoir à Georges TROUILHET), Gérard DUCOS (pouvoir à Nadia GRAMMONTIN), Philippe ARRIAU (pouvoir à Jacques CASSIAU-HAURIE).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme Nadia GRAMMONTIN et M. Anthony BERBEL.

RAPPORT N° 13 : CENTRE MICHEL CARVAL A ARTIX : VENTE D'UN LOCAL LOUE PAR CREDIT-BAIL A MONSIEUR BERNARD DETROYAT

Rapporteur : M. Jean-Marie BERGERET-TERCQ

M. Bernard DETROYAT, architecte, est actuellement locataire, par crédit-bail, de bureaux et parkings situés, bâtiment A, dans le centre d'affaires Michel Carval à Artix.

- Le premier contrat concerne la location d'un parking (lot 3) et d'un bureau (lot 8) depuis le 19 janvier 2001 jusqu'au 18 janvier 2016,

- Le second contrat concerne la location d'un parking (lot 4) et d'un bureau (lot 9B) depuis le 1^{er} avril 2007 jusqu'au 31 mars 2016.

Dans ces deux contrats, il est prévu le versement de la somme de 1 500 € indexée sur l'indice du coût de la construction pour permettre la levée de l'option d'achat.

Par ailleurs, suite à la vente d'un lot situé dans le centre d'affaires Michel Carval à la société CONTINENTALE CHIMITEC en 2014, une copropriété a été constituée. Ainsi, les locaux occupés par M. Bernard DETROYAT sont identifiés, au sein de la copropriété, comme suit :

N° figurant dans le crédit-bail	N° issu de la copropriété	superficie
Lot 3 (parking)	Lot 3	22,78 m ²
1/2 Lot 4 (parking)	Lot 4	14,18 m ²
Lot 8 (bureau)	Lot 8	60,03 m ²
Lot 9 B (bureau)		

Par courrier en date du 7 novembre 2015, M. DETROYAT fait part à la collectivité de son souhait de se porter acquéreur des locaux à l'échéance de son premier contrat et avant le terme pour le second contrat.

Par courrier en date du 30 novembre 2015, les services de France Domaine ont émis un avis favorable pour une vente à 5 880 € TTC, montant correspondant aux mensualités dues jusqu'aux termes du 2^{ème} contrat (janvier, février, mars 2016) et incluant les montants prévus aux contrats pour lever l'option d'achat.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** la vente du lot 3 à usage de parking d'une superficie de 22,78 m², du lot 4 à usage de parking d'une superficie de 14,18 m² et du lot 8 à usage de bureau situés au sein de la copropriété du centre d'affaires Michel Carval à Artix à M. Bernard DETROYAT ou à toute forme de société représentée par lui,
- **de fixer** le prix de vente à 5 880 € TTC,
- **d'autoriser** son Président à signer l'acte de vente et tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 16/12/2015
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/12/2015